

**4 Économie**

Dans la perspective de la COP 25, en décembre au Chili  
**Trouver un nouveau modèle de développement**



Lee White, le ministre de la Forêt, a pris part à la réunion préparatoire de la COP 25...

Photo : DR



... en compagnie d'autres experts mondiaux des questions environnementales, à San José, au Costa Rica.

Photo : DR

**Willy NDONG**  
 Libreville/Gabon

Le ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement chargé du Plan climat et du Plan d'affectation des terres, Lee White, a participé, du 8 au 10 octobre 2019, à San

José, au Costa Rica, à une réunion ministérielle préparatoire à la Conférence des parties des Nations unies sur les changements climatiques (COP 25), qui se tiendra en décembre prochain à Santiago, la capitale du Chili. Cette rencontre de haut niveau, qui a vu la participation d'acteurs

politiques, sociaux et environnementaux venus du monde entier, avait pour objectifs, entre autres, d'assurer la réussite de la COP 25, trouver des solutions pour accélérer la décarbonisation et renforcer la résilience de nos économies. Au cours de son allocution en séance plénière

inaugurale, Lee White a rappelé l'importance de la préservation de notre forêt tropicale : " La forêt gabonaise représente 88 % de son territoire. Nous avons pratiquement 0 déforestation. Si nous voulons maintenir cela, nous devons trouver un nouveau modèle de développement, qui va per-

mettre de préserver nos forêts et notre écosystème. Nous devons ajouter de la valeur aux forêts, pas juste au niveau national, mais également au niveau international ", a-t-il fait savoir. Ainsi, notre pays, leader mondial au sein de la coalition " Solutions fondées sur la nature ", entend res-

pecter ses engagements à réduire de 50 % ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2025. Pour rappel, l'Accord de Paris entrera en vigueur en 2020 et habilitera tous les pays à agir pour empêcher la température mondiale d'augmenter de plus de 2 degrés celsius.

**Promotion des tisanes locales**

**La coopérative des ouvriers de Bethel à la conquête du marché local**



La poudre du curcuma pour soigner les cancers.

Photo : Jean Madouma/ L'Union



Les différents produits de la coopérative des ouvriers de Bethel.

Photo : Jean Madouma/ L'Union

**JM**  
 Libreville/Gabon

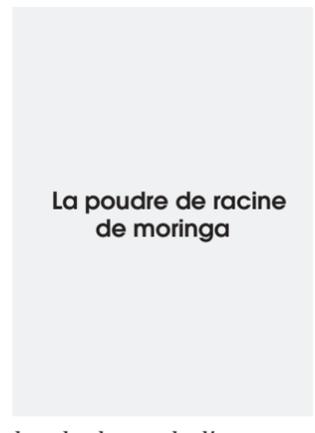
La production et la promotion des tisanes à base de plantes tropicales sont les nouveaux créneaux de la coopérative des ouvriers de Bethel. En effet, depuis un an, cette structure locale produit toute une gamme d'aliments et de produits cosmétiques commercialisés dans des surfaces commerciales de Libreville. Ces produits sont fabriqués, pour certains, à base de citronnelle, de quinquéliba, de gingembre, de moringa... Ils sont, soit en poudre, soit en graine ou en liquide. Pour la présidente de cette structure, Célestine Akewa



Photo : Jean Madouma/ L'Union

Besthe, " beaucoup de nos produits sont en infusion. Il y a, par exemple, le thé de moringa. C'est une infusion de feuilles broyées. On lui attribue plusieurs vertus qui renforcent le système immunitaire, préviennent la chute des ongles et des che-

veux, en plus du ralentissement du vieillissement de la peau... La combinaison de feuilles de moringa et de la poudre de gingembre prévient l'obésité. Ce produit est également utilisé pour de nombreux traitements, tels que la perte du poids,



La poudre de racine de moringa

les douleurs de l'estomac, du rhume, de la diarrhée, du diabète ou de la toux". Après avoir reçu son agrément au niveau de l'Agence gabonaise de sécurité alimentaire (Agasa), le mois dernier, la coopérative des ouvriers de Bethel est désormais habilitée à com-

mercialiser l'ensemble de sa production. À cet effet, elle entend poursuivre la vente de ses produits dans la sous-région d'Afrique

centrale, tout en tissant des partenariats avec des agences de voyages et d'autres partenaires privés.

**Zone franc**  
**La France ouverte à " une réforme ambitieuse " du franc CFA**

**W.N.**  
 Libreville/Gabon

La France est ouverte "à une réforme ambitieuse" du franc CFA. C'est ce qu'a indiqué vendredi à Paris, le ministre français des Finances Bruno Le Maire, lors d'une conférence de

presse dans la capitale française, au terme d'une réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des pays membres de la Zone franc. Toutefois, il a précisé "qu'il revenait aux États membres d'en décider et de la définir". Nous y reviendrons.